No. 112. deux pieces.

observation sur l'opération d'une hernie complette avec tous les simptomes d'un étranglem.t et guerie Par M. Rochard Licencié en Med.ine ancien chirurgien major de Régiment des hôpitaux Royaux Militaires, correspond.t de l'academie R.ale de chirurgie, Seul en chef du grand hotel dieu de Meaux.

Le jeudi 13. 9.bre dernier je fus appellé chez le S.r Tibaut taneur agé de 55 ans, grand, maigre, d'un temperament tranquile, ce fut M.r olivier Lieut.nt de M.r le p.er chirurgien du Roy, qui m'y manda, je trouvai cet homme dans les simptomes d'une hernie complette avec tous les accidens de l'étranglement, et a operer sur le champ, puisqu'il y avoit déja 15 jours qu'il en étoit tres malade cette hernie éxistoit depuis 19 ans, elle étoit de la grosseur d'un melon a peu près, n'étant pas d'une situation assé aisée pour supporter les dépenses de cette cure, je lui conseillai de se faire porter a l'hôtel dieu, ou j'en prendrois soin, il y arriva au plus tot, je ne tardai pas a l'opérer, apres l'incision des tegumens j'arrivai par degrés au sac herniaire, ou du péritoine, il se fit tout de suite une évacuation de plus de deux pintes de serosités p.r du bas ventre et ensuite du sac herniaire ou du scrotum, celle cy étoit viciée et fœtide, par conséquent hydropisie et hydrocelle, lors que tout fut tarri de l'une et l'autre capacité, je fus un peu étonné de ne point trouver d'étranglem.t au contraire l'anneau tres dilaté, (et malgré cela les vomissemens stercoraux le hoquet &c.)

néant moins je le dilatai d'avantage, parceque cette ouverture naturelle ne devoit pas être suffisante pour la reduction de la masse herniaire qui étoit depuis si longtems dans le scrotum en outre c'est que les intestins qui etoient déja tres altérés ne se fussent pas reduits par cette dilation naturelle qu'il n'eut falu indispensablement les froisser encore, en voulant

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ARC 15 d. 27 n°8

faire laréduction Sans dilater comme je l'ai fait, et cette
nouvelle dilatation poura contribuer a faire une cicatrice qui,
en rétrésissant le passage, lors que le malade Sera rétabli
obvira a ce qu'il ne se fasse plus d'issue intestinale, ou autre;
Je trouvai le corps piramidal putréfié ce qui m'obligea de
l'emporter ainsi que le testicule, apres avoir réduit une
tres grande quantité d'intestins, mais avant d'y parvenir
je trouvai dans le sac herniaire les extraordinairement
adhérens et tres enflammés, c'est a ces adhérences quelon
doit attribuer les mêmes accidens et simptomes que S.
eut été vers l'anneau, toutes ces adhérences aux parois
du Sac herniaire et ce qu'il le formoit étoit la tunique
vaginale, les intestins contenus étoient des grêles, ne
pouvant par ces adhérences, avoir, le jeu, le mouvement
ondulent vermiculaire ou peristaltique il falloit que
contre leurs propres poids que les excrémens retenus fissent
une assention, d'autant plus difficile que les intestins
étoient fixés dans la poche, Je fus obligé d'emporter et le
Sac et la partie du Scrotum, (c'etoit le coté gauche) le
malade souffrit cette operation quoique fort laborieuse
tres patiemment, que je terminai par l'application de l'apareil
et du spica, L'hémoragie qui est ordinaire a la section
du cordon spermatique fut soumise sans difficulté avec
l'agaric, aussi tôt l'operation faitte le malade fit une tres
grande selle, qui fut suivie de beaucoup d'autres, cet
homme est gueri le plus promptement, on eut pu éviter la
mortification du testicule et des cordons si on l'ey eut
fait L'opon plus tôt. Rochard

a meaux le 19 de l'an 1778.

Monsieur et illustre amy

Je saisis l'ocasion de l'obsr.on que j'ai l'honneur de vous presenter, pour profiter de celle de la nouvelle année, pour vous renouveller celuy de mes voeux, pour votre prosperité et santé qu'avez vous besoin, seulement de cette derniere pour regner, en respirant, car vous regnerez tres certainement apres vous. oui regner en souverain parmi le monde scavant, c'en est trop que d'être ce que vous êtes, puisque vous ne devez pas suffire a tout ce que vous pouvéz, il faudroit que vous fussiez ici, la, enfin partout quelquefois dans le même moment, aussi suis je toujours surpris comme vous pouvez satisfaires aux belles lettres en general en tout genre, au cabinet, aux academies, aux armées, a[u] bareau si vous voulez aux hopitaux. &c &c &c. il faut avec consernent sa santé, c'est bien de l'ouvrage; mais non selon vous, [c]ar vous donneroit au plus 40 ans; si par ce que pour avoir été ce que vous êtes, ce que vous avez déja été il en faut ordinairement cent vingt, vous en avez même d'avantage, c'est pour cela qu'a votre age il faut plus se ménager que vous ne faites, sans compter ce que je ne scais pas Le Latare Je n'en scais rien, je le suppose; pardonné mon délire de coeur et d'attachement, et de 45 ans de la pp.te connoissance, c'est avec ces titres bien acquis que je suis avec autant de respect, de justice, que d'admiration

Monsieur

Votre tres humble et tres obéissant serviteur Rochard

Meaux le 19 de l'an 1778.

depuis 2 années j'ay un fils qui est prêtre et qui vient d'etre nommé a un canonicat de notre cathedrale qui vallent 2700.# a 26 ans dans sa patrie cela est agreable pour luy et très satisfais aux pauvres, Je m'en vais un peu Elaguer de ma besogne cela me donnera le tems de vous envoyer des obsv.ons qui sont la qui dorment depuis longtems, mon fils logera avec moy, en allant et revenant de metz, obligé moy de prendre un lit chez nous.

PORT PAYE DE MEAUX

MEAUX

Monsieur

Monsieur Louis ancien chirgien
major des armées et des hôpitaux de Paris
consultant des armées Inspecteur gen^al des
hopit^x milit^res avocat en Parlement docteur
en medecine, Secretaire perpetuel de l'acad^ie R^le de
chirurgie. au College et academie rue
des cordeliers.

a Paris.

4

J'éspere que vous me ferai, Monsieur, le plaisir de faire lire mon
obs.on Lu Lopon de la hernie compliquée, que j'ay l'honneur de vous
envoyer, de faire nommer des commissres pour en faire leurs rapports
et que j'aye celui de le recevoir; ce sont ces rapports que j'insérit
aussi avec mes petits travaux, j'en ai deux ou trois volumes, je
ne puis m'en tenir j'observe toujour, et je trace aussi toujours
mes rapsodies, qui si elles étoient peignées et mises en corps
de doctrine ou en ordre on pourroit en tirer partie; helas. chaque
fois que j'écrivois a l'Immortel Lapeyronnie, ou que je le
visitois et luy faire ma cour, il m'honnoroit de ses avis et de bouche
et par écrit en me recommandant l'obs.on ce fut lui qui me
plaça dans Royal allemand cavalerie, et chaque fois que je
luy faisois ma cour a l'armée, il me tenoit de me tenir le même
Langage, et nous le disoit a tous en mangeant sa soupe avec
son bon amy et paisible Mr chicoineau, Lobs.on Lobs.on Mrs
J'en ay encore beaucoup a vous présenter. Mais a propos de cela
Monsieur ne pourroye pas apres plus de 23 années de corres=
pondance demander a l'académie qu'on me fit la grace de
m'accorder le titre d'associé, Je suis gradué en medecine, j'ay
commencé mes rudimens dans les hopitaux militaires, il y a
bientôt 38 ans que j'ay été fait chirurgien Major de régiment
J'ay exercé la medecine seul en chef et chirurgien major
15 années et plus des hopitaux militaires a Belleisle en Mer
ou j'étois pour l'une et l'autre partie, avec succes et des
marques de satisfaction de la cour, J'ay essuyé le siège
au bien du service toujours seul en chef au contentement du
gouverneur et command.t les armées en bretagne, et de celuy
de l'Intend.t J'ay envoyé dans le tems a l'académie un
tableau des blessure arrivées pendant cette fatale catastrophe
L'académie m'honnora de son contentement et de ses encouragemens

J'ay l'honneur d'être correspond. de vôtre accadémie,
et chose qui ne s'est jamais vu a mes yeux, M. L'Evesque et
la magistrature m'y a appelée de la manière la plus
honnorable et la plus authentique par un acte m'a
accordé 600.tt de fixe pour être seul chef a l'hotel dieu
de cette ville, où j'y éxerce et pratique des operations
qu'on n'y a jamais fait, on dit que je tiens un rang ici
en chirurgien qui s'y distaingue. J'ai l'avantage
d'ailleurs de savoir ce que je dois parmi le monde et le
public Indigeant, enfin je fais honneur a mon état, et
en même tems mon état m'honnore; toutte ces consi=
=dérations pouroient=elle de vôtre part être un motif a
m'accorder la grace que je prens la liberté de vous demander,
et je vous demanderois, Monsieur, que ce fut vôtre ouvrage
par ce que je la chérirois encore d'avantage si j'avois
l'honneur de la devoir a vos bontée. Rochard